

## AUDIENCE DU 2 MAI 2017

# TOUJOURS LE MEME CAP

Le Directeur Départemental des Finances Publiques (DDFIP) de l'Yonne accompagné de son adjoint a reçu ce jour une délégation de Solidaires Finances Publiques, dans le cadre d'un rendez-vous d'échanges instauré depuis son arrivée dans le département.

### HARMONISATION

Le DDFIP a insisté sur l'harmonisation des pratiques et des processus de travail au sein des services. Celle-ci a déjà commencé dans le secteur local, ainsi que pour le traitement des gracieux des particuliers, mais il reste encore beaucoup à faire en gestion fiscale. Il estime que la simplification des procédures devrait y contribuer.

Le Directeur pense également que les chefs de service doivent prendre le temps de réunir leurs agents pour pouvoir faire redescendre les informations et en faire remonter.

Solidaires Finances Publiques a rappelé l'importance des réunions métiers permettant un échange et une uniformisation des pratiques mais aussi une meilleure connaissance du fonctionnement des autres services.

Solidaires Finances Publiques a évoqué le tuilage attendu par les collègues arrivant sur un nouveau poste, et regretté qu'il ne soit pas optimum compte tenu des réductions d'effectifs dans les services.

En réponse, le directeur a insisté sur l'importance de la formation initiale et la formation en cours de carrière lors des changements de métier, le tuilage n'étant pas, selon lui, la meilleure solution. Il regrette la formation systématique sur le tas pratiquée

dans notre direction qui ne transmet pas forcément les bonnes pratiques aux nouveaux agents.

### POINTS D'ETAPE

Solidaires Finances Publiques a revendiqué le maintien d'un maillage territorial dense.

Le Directeur a indiqué qu'il croyait à une certaine implantation du territoire, et qu'il n'était pas favorable pour l'instant à la suppression de nouvelles trésoreries. En revanche, avec le développement de la dématérialisation et du numérique, le regroupement des SIE s'imposait.

Solidaires Finances Publiques a demandé si des réunions bilan et/ou points d'étape avaient eu lieu dans les services restructurés ou fusionnés.

Le DDFIP a indiqué qu'il y en avait eu pour les SIE, les trésoreries et le transfert des amendes. Concernant le PCR, le directeur a reconnu que tout n'était pas encore au point et que des choses étaient à revoir.

Pour le PRS, afin de pallier ses difficultés, liées notamment à la surcharge de travail occasionnée par les procédures collectives, la direction a pris des mesures : la suspension pendant un an du flux des particuliers, le relèvement des seuils pour les professionnels, et l'affectation éventuelle d'un cadre A en renfort.

Concernant les travaux immobiliers à Avallon, le maître d'oeuvre n'a pas encore été choisi mais une visite des locaux a été faite. En tout état de cause les travaux seront faits avant la fin de l'année. Parallèlement la mairie attend

une libération rapide des locaux rue de Paris pour la création de logements sociaux.

De manière plus générale, le Directeur a réaffirmé que, dans le cas des restructurations, la mise en place du travail à distance n'était pas cohérente avec le principe de regroupement de services sur une seule structure. Il ne restera pas d'antenne du service transféré, et les collègues restant sur la résidence devront apprendre un nouveau métier.

## REGLES DE GESTION

Solidaires Finances Publiques a rappelé son opposition à une déréglementation des règles d'affectation locale et déplore la fusion des RAN effective au 01/09/2017.

Le Directeur aimerait pouvoir établir un protocole local destiné à organiser les mutations des agents du département.

Certes, les règles de gestion sont différentes selon que les agents appartiennent à la catégorie A, B, ou C, mais elles sont le fruit de la fusion qui a été imposée par la Direction Générale. Rajouter un niveau supplémentaire, qui pourra être différent d'un département à un autre, ou d'un directeur à un autre, ne fera que complexifier le système déjà en place et décourager les agents à changer de métier.

Solidaires Finances Publiques s'oppose à toute doctrine locale afin que l'ensemble des agents de la DGFIP puisse continuer à bénéficier de règles communes, des mêmes droits et garanties applicables sur l'ensemble du territoire national.

La DDFIP 89 n'est pas une direction prioritaire en terme d'affectation du personnel, du A+ au C, selon le directeur.

Solidaires Finances Publiques a rappelé son souhait de voir l'ensemble des postes vacants pourvus par les mouvements de mutation, et que les intérimaires de poste ne devaient être que ponctuels au risque de créer de nouvelles

situations de souffrance.

Dans un contexte de suppressions d'emploi, le Directeur croit davantage au dynamisme d'une direction et de ses agents qu'à son effectif.

Il estime qu'il faut savoir aborder les réformes avec une position dynamique, et se félicite que l'Yonne soit expérimentatrice sur l'ENSAP (espace numérique sécurisé de l'agent public).

Les représentants de Solidaires Finances Publiques:

Valérie DE PALMA  
Nadine ROGER  
Pascal AUGÉAT

**Balf syndicale:**

**[solidairesfinancespubliques.ddfip](mailto:solidairesfinancespubliques.ddfip@dgfip.finances.gouv.fr)**  
**[89@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:89@dgfip.finances.gouv.fr)**

## DATES A RETENIR :

3 mai : projet de mouvement national de mutation A

4 mai : projet de mouvement national de mutation B

16 mai : comité technique local

2 juin : CDAS

8 juin : comité technique local

26 juin : CAP locale C\*

29 juin : CAP locale A\*

4 juillet : CAP locale B\*

\* pour participer aux mouvements locaux, il faudra attendre la parution des notes départementales de mouvement et servir les fiches de vœux ou de souhaits